

L'honorable M. WATSON: Si le ministre dirigeant croit qu'il est possible que la présence du Sénat sera requise, ici, avant l'expiration du terme de l'ajournement, soit mardi, le 22 février, je voterai contre la motion.

L'honorable M. LOUGHEED: Je dois dire à la Chambre que je ne vois aucune objection à la présente motion.

La Chambre se divise sur la motion mise aux voix comme suit:

Pour, 11; contre, 23.

La Chambre s'ajourne jusqu'à mardi, le 15 février, à 8 heures p. m.

SENAT.

Séance de mardi, 15 février 1916.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à huit heures p. m.

Prière et affaires courantes.

NOUVEAU SENATEUR.

L'honorable Henry Sharpe, de Lisgar, Manitoba, est présenté comme nouveau sénateur et conduit à son siège.

PRESENTATION D'UN BILL.

1re LECTURE.

Le bill suivant est présenté et lu une première fois:

Bill (D) intitulé: "Loi concernant certains brevets de Stone (Limitée).—(L'honorable M. McHugh.)

RAPPORT DU COMITE DES DIVORCES.

L'honorable M. LOUGHEED: Par inadvertance, avant l'ajournement du Sénat, vendredi dernier, j'ai proposé que trois rapports du comité des divorces fussent inscrits sur le bulletin de l'ordre du jour de mardi, le 22 février. Ces rapports pourraient être expédiés beaucoup plus tôt, et, avec la permission du Sénat, je propose que ces articles soient rescindés et réinscrits sur l'ordre du jour de jeudi, le 17 courant.

Le PRESIDENT: J'attire l'attention du Sénat sur le fait que l'on nous demande présentement de modifier l'ordre du jour par rapport à des bills d'intérêt privé.

L'honorable M. CLORAN: Que le ministre dirigeant propose de suspendre le règlement.

Le PRESIDENT: Si aucune objection n'est soulevée, la motion pourrait être admise; mais ce serait s'écarter de la manière ordinaire de procéder.

L'honorable M. LOUGHEED: Personne ne peut soulever aucune objection sérieuse à ce que les rapports en question soient réinscrits comme je le demande.

Le PRESIDENT: Les sénateurs qui ne sont pas ici sont incapables de s'y opposer; mais supposé que des objections soient soulevées plus tard?

L'honorable M. LOUGHEED: Je ferai remarquer à Son Honneur le Président qu'il s'agit d'une chose entièrement soumise à la discrétion du Sénat, et que, si cette Chambre juge à propos d'en assumer la responsabilité, je suis d'avis que la réinscription en question ne saurait nuire à aucun intérêt.

L'honorable M. DAVIS: Il peut y avoir quelque chose de fondé dans l'observation faite par le président. Dans plusieurs occasions, j'ai cru devoir prendre part aux débats sur des bills en obtention de divorce. Si, par exemple, je m'absente après m'être préparé à discuter un bill de divorce inscrit pour un certain jour; si l'ordre des travaux est changé en mon absence; ou si ce bill, pendant mon absence, est réinscrit pour une date moins reculée, la conséquence sera qu'à mon retour, ce bill pourrait avoir été expédié, et je me serais ainsi trouvé dans l'impossibilité de prendre part à la discussion du bill. La proposition qui nous est maintenant faite, si elle est adoptée, sera un précédent dangereux.

L'honorable M. LOUGHEED: La chose a déjà été faite.

L'honorable M. CLORAN: Je crois devoir appuyer l'observation faite par un représentant de l'Ouest où un grand sens pratique distingue ordinairement ceux qui l'habitent. L'adoption de la présente proposition serait établir, en effet, un dangereux précédent. Si le ministre dirigeant veut modifier sa motion en y ajoutant que son adoption ne sera pas considérée comme un précédent, vu que le 22 du courant est une date donnée par inadvertance, j'appuierai la motion. L'honorable sénateur de Prince-Albert et le président du Sénat ont entièrement raison. Son Honneur le Président n'a soulevé aucune objection; mais il nous